





>>>	Mot du Maire	1
>>>	Infos Mairie - Recensement.....	2
>>>	Etat Civil.....	3
>>>	Budget principal - Compte administratif 2010.....	4
>>>	Investissements 2011.....	5-6
	Aménagement du cimetière	5
	Voirie Communale.....	6
	Voirie Lotissement.....	6
>>>	Communauté de Communes.....	7-9
	Sentiers de randonnée	7
	OPAH	8
	SPANC	9
	Déchetterie	9
>>>	Projets 2012.....	10-13
	Projets Investissements Bâtiments	10-13
	Plan des bâtiments communaux	22-23
>>>	Carte communale et schéma de cohérence territoriale.....	14-15
>>>	Autres informations	16-17
	Manque d'eau sur le Syndicat des Eaux de Bresse Revermont	16
	La fibre optique dans l'Ain	16-17
>>>	Enfance et vie éducative	18-23
	Micro-crèche	18-19
	Les assistantes maternelles	19
	Regroupement Pédagogique Intercommunal	20
	Restaurant Scolaire.....	21
	Sou des écoles	24
	Garderie périscolaire les p'tits BeauDoms	25
>>>	Culture et Loisirs	26-33
	Mosaïque.....	26-27
	• L'éveil corporel	26
	• La décoration culinaire	26
	• La Danse Country	27
	La Bibliothèque.....	27
	Ecole de Musique.....	28
	CUMA de Distillation	28
	Le comité des Fêtes.....	29
	Le comité de Fleurissement	30
	Foot.....	31
	L'Amicale Tennis	32
	Chasse	32
	AAPPMA BEAUPONT DOMSURE	33
>>>	La vie des Séniors	34-37
	Section anciens combattants	34
	Club Loisirs et Amitiés.....	35
	Le Clic des Pays de Bresse	36
	REPAS	37
>>>	Divers	38
	L'Espérance	38
	Musée de Brou	38
>>>	La vie économique.....	39-40
>>>	La vie agricole	41
>>>	Infos pratiques	42-44
	Tarif Salle des Fêtes	42
	Cimetière : tarif des concessions	42
	Réforme de l'administration territoriale	43
	Adresses utiles	44

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La parution du bulletin municipal est un moment attendu par vous tous, car il permet de vous tenir informés sur les travaux de vos élus, les projets, les écoles, les associations... bref, sur tout ce qui fait la vie de notre village !

- La station d'épuration du bourg est une belle réalisation, bien entretenue par nos deux agents techniques Michel Pauget et Johann Perréal, que je remercie. L'atelier pour le rangement de leurs matériels est fonctionnel et apprécié par eux.

- Le lotissement du Clos de la Parnelle continue à se remplir ; six parcelles sont vendues, avec trois maisons déjà habitées.

- Les effectifs des écoles sont en progression ; je remercie les enseignantes pour le travail accompli, ainsi que les deux ATSEM Brigitte Billet et Véronique Christaux. Leur aide auprès des enfants est très précieuse.

- Notre nouvelle secrétaire de mairie, Sandrine Gras, a bien relevé le défi qu'était le remplacement de Sylvie Filleux ; son sens de l'accueil, sa conscience professionnelle et ses connaissances en font une collaboratrice appréciée.

- De même Stéphanie Sézia, qui remplace Annie Malin au poste d'agent d'entretien, remplit avec dévouement et ponctualité les tâches qui lui incombent. Une auto-laveuse acquise cette année lui facilite le travail.

- La haie du cimetière a été complètement replantée par l'entreprise Delay-Moiraud.

- La commune a changé la chaudière à gaz de son restaurant "Chez Nathaly".

- La révision de la carte communale, débutée en 2011, va se poursuivre et s'achever en 2012.

- La restructuration des bâtiments communaux est le gros projet pour les années à venir ; l'Avant Projet Sommaire (APS) a été présenté au conseil municipal au mois de Mai 2011 par le Cabinet d'architecture Delers Associés, et le permis de construire déposé en octobre de cette année.

- La pose d'un ralentisseur au niveau de l'école est envisagée, afin de sécuriser la traversée du bourg.

Dans ce contexte de crise économique nationale et européenne, nous devons être vigilants sur nos choix d'investissements, mais il est aussi notre devoir de ne pas baisser les bras et de continuer à assumer nos responsabilités. Cette période est difficile pour beaucoup d'entre vous, retraités, salariés, mais aussi artisans, commerçants, agriculteurs, qui participez à l'économie de notre village.

Nos associations communales et intercommunales en proposant des activités variées, telles que les loisirs, les services aux familles, répondent à vos attentes, et assurent ainsi des fonctions sociales importantes. Je remercie chaleureusement les présidents, les membres des bureaux et tous les bénévoles pour le temps qu'ils passent au service des autres.

Je remercie mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur collaboration active tout au long de l'année, et en particulier pendant la panne du réseau d'adduction d'eau, au mois de Juin, ainsi que les personnes qui ont participé à la distribution des bouteilles dans chaque foyer de notre commune. J'adresse aussi mes remerciements aux membres de la commission communication pour le travail fourni lors de la réalisation de ce bulletin.

Enfin, je termine en vous adressant, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour l'année 2012, avec une pensée particulière pour ceux qui connaissent des difficultés ou des soucis de santé.



Votre maire Michel PIRAT

Infos Mairie



Lundi - mardi - jeudi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 13h30 à 17h30

2^{ème} et 4^{ème} samedi matin de chaque mois de 9h00 à 12h00

Contacts :

Tel : 04 74 51 22 25

courriel : mairie.domsure@wanadoo.fr

Site internet

Il est en cours de réalisation. Il devrait être opérationnel au cours du deuxième semestre 2012.



Recensement

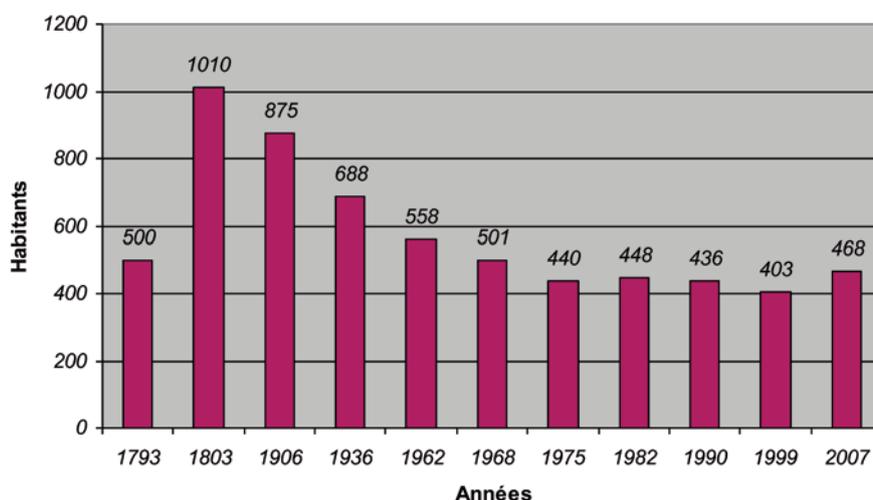


Notre population domsuroise sera recensée début 2012. Comme en 2007, toutes les communes ne sont pas concernées, un roulement s'effectue sur cinq ans. Pour cela, un agent recenseur a été recruté : il s'agit de Mr Didier Passemar, domicilié au hameau de Grosset. Il interviendra de mi-janvier à mi-février et visitera chaque foyer de notre commune afin de remplir le questionnaire proposé par l'INSEE. Réservez-lui bon accueil.

A savoir qu'au recensement de 2007, nous étions 468 habitants, population en hausse par rapport à 1999 (403 habitants) de 16,1%.

Historiquement, nous constatons que la population du XIX siècle se maintenait entre 900 et 1000 habitants. Depuis le début du XX siècle, une lente diminution de la population s'est progressivement installée pour stagner depuis une trentaine d'année entre 400 et 500 habitants.

L'évolution de la population de Domsure



Etat Civil

Naissances :

Le 12 janvier

Elisabeth, Jeanne CORDONIER

Fille de Jérémie CORDONIER et de Johanna, Nadine, LELIEVRE,
« La Richardière »

Le 18 juin

Clara PIN

Fille de Ludovik PIN et de Carole CORNUBET
« Le Village »

Le 05 août

Alwin, Hervé REBUelta

Fils de Willy, Charles, José REBUelta et de Lidwine, Anne BOULIOU
« Le Village »

Le 1er décembre

Luca LEGER

Fils de Sébastien LEGER et de Jennifer BRULIN « Au Rivet »



Mariages :

Le 28 mai

Françoise SEIGLER et Alain, Richard BUSCH

Le 27 août

Coralie, Nadège BRISET et Christophe, Robert MUZY



Décès :

Le 15 février

Marcelle BURTIN,
94 ans

Le 23 février

Georges, Pierre, Lucien FISCHER
59 ans

Le 1er mai

Stéphane MICOUD-AUTIER
41 ans

Le 22 août

André, Marcel MICHON
82 ans

Le 18 septembre

Maryse, Irma VENET, épouse CHANEL
61 ans

Le 19 septembre

Liliane, Antoinette COURVOISIER, épouse CHARRIERE
66 ans





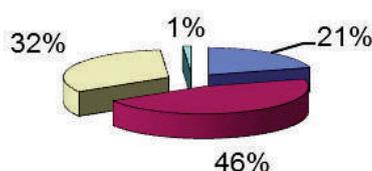
Budget Principal Compte administratif 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	57 086,25 €
Charges de personnel	125 989,25 €
Autres charges gestion courante	90 003,43 €
Charges financières	3 574,00 €

Total : 276 652,91 €

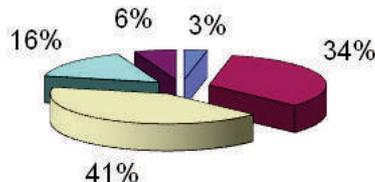


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Recettes

Produits des services	11 271,31 €
Impôts et taxes	121 117,00 €
Dotations et participations	148 025,79 €
Autres produits gestion courante	56 462,09 €
Produits exceptionnels	20 531,00 €

Total : 357 407,19 €



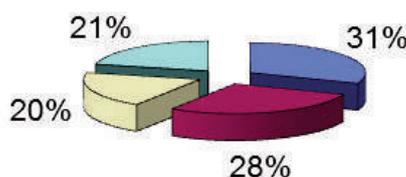
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations corporelles	20 861,23 €
Immobilisations en cours	19 096,59 €
Opérations d'équipement	13 211,92 €
Remboursement d'emprunts	14 419,19 €

Total : 67 588,93 €

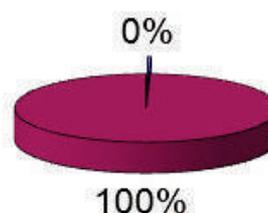


- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Opérations d'équipement
- Remboursement d'emprunts

Recettes

Subventions d'investissement	680,39 €
Dotations fonds divers réserves	140 774,12 €

Total : 141 454,51 €



- Subventions d'investissement
- Dotations fonds divers réserves

SOLDE - Balance générale + 154 619,86 €

Investissements 2011

Réhabilitation, aménagement et restructuration du pôle Mairie-Ecole-Salle des fêtes et halte garderie :

- Annonces légales Le Progrès (appel d'offre) :	25 012,37 €
- Etude de faisabilité :	600,03 €
- Etude de reconnaissance géotechnique :	2 870,40 €
- Etude diagnostic amiante avant travaux :	2 224,56 €
- Phase ESQ/DIAG - économiste + fluides :	2 332,20 €
- Phase ESQ/DIAG/AP - Honoraire maîtrise d'œuvre :	2 524,99 €
- Phase AP - Economiste + fluides :	11 692,48 €
	2 767,71 €

Lotissements Clos de la Parnelle :

- Mise en souterrain du réseau :	38 891,04 €
- Fourniture et pose d'un poteau à incendie :	2 865,00 €
- Suivi des travaux - mise en conformité France Télécom (Budget Lot.):	1 929,95 €
- Raccordement poste de refoulement ERDF (Budget Assaint.):	1 191,00 €
- Branchement eau - poste de relèvement (Budget Assaint.):	202,72 €
- Viabilisation - travaux différés (Budget Lot.):	597,07 €
	32 105,30 €

Aménagement du cimetière - seconde et dernière tranche de travaux :

- Arrachage et plantation haie :	6 424,91 €
	6 424,91 €

Bâtiments communaux – Installations générales :

- Changement de la chaudière « Chez Nathaly » :	4 975,36 €
	4 975,36 €

Matériel et outillage :

- Taille-haie :	6 611,79 €
- Autolaveuse :	538,20 €
- Cuve à fioul (atelier communal):	2 750,80 €
- Sono portable et enceintes :	1 698,32 €
- Aspirateur (école):	1 279,98 €
	344,49 €

Mobilier école :

- Jeux de cour (tricycle) :	944,03 €
- Tapis de gymnastique (x6) :	150,00 €
- Chaises (x6) :	670,96 €
	123,07 €

TOTAL :

82 859,50 €

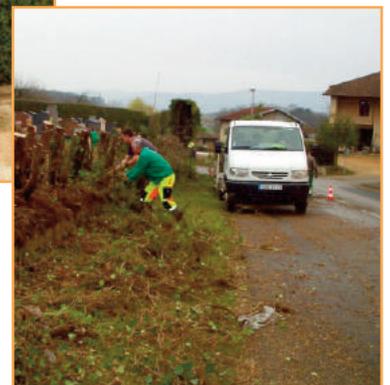
Aménagement du cimetière

Suite à la première tranche de travaux de 2010, le conseil municipal a estimé que le budget investissement 2011 permettait d'achever le remplacement de la haie du cimetière en une seule tranche. C'est donc au début du printemps que l'Entreprise Delay-Moiraud procéda à l'arrachage des thuyas envahis par le lierre et à la plantation de 154 pieds de cupressocyparis leyandii (variété de cyprès). Quelques pieds seulement ont souffert de la sécheresse du printemps malgré l'arrosage ponctuel effectué par l'entreprise et les employés municipaux.

Coût de l'opération : 6 424,91 €



Travaux d'arrachage



Arrachage manuel de la haie

TRAVAUX 2011

Travaux effectués en 2011 sur les voies communales :

- Les Parizonnes : renforcement et goudronnage sur 700 m jusqu' à la limite de la Saône et Loire.
- Pose d'un enduit superficiel bicouche à la Gazagne à proximité de la limite du Jura.
- Divers travaux notamment à la Richardière, Grosset, la Plume et Asnières.

Le montant s'élève à 34 419,49€

PROJET POUR 2012

Pour la route de la Richardière jusqu' au lotissement, il est prévu le rechargement de la chaussée et divers travaux sur le reste du réseau.

Le montant étant estimé à 35 465 €

« Le Clos de la Parnelle » : Travaux de voirie

Dans le phasage des travaux du lotissement, la commune, en accord avec le cabinet Bouiller-Digard, avait planifié la réalisation de la voirie et des abords en 2011. L'entreprise Piquand a effectué ces travaux cet été : voirie et trottoirs permettent un accès agréable aux parcelles déjà construites, mais aussi à celles qui sont encore en vente. Pour ce qui est des espaces verts, ils ne seront aménagés que lorsque les 10 parcelles seront construites.

A ce jour, trois constructions sont terminées et habitées (lots 2, 6 et 9)

- Un permis de construire est demandé (lot 3)
- Un terrain est retenu (lot 1) : vente sans doute début 2012
- Un terrain vendu sans construction pour l'instant (lot 10)



Réception des travaux de voirie



Parking du lotissement

Communauté de Communes

Au programme 2011, la signalétique des 150 kilomètres de sentiers de randonnée du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny a été réalisée cet automne.

Depuis, vous avez certainement aperçu au bord des chemins de nos villages, de nouveaux poteaux en bois. Ces panneaux directionnels destinés aux randonneurs (non pas aux automobilistes) leur permettront de flâner en pleine nature, à la découverte des trésors cachés du canton.

Vous pourrez remarquer qu'il est possible de rejoindre les sentiers des villages environnants de la communauté comme celui de Beaupont, Pirajoux ou Coligny, mais aussi hors communauté puisque des conventions ont été signées avec les communes de Condal et la Communauté de Communes de Saint-Amour.

C'est une première étape, avant la présentation officielle de ce réseau de sentiers de randonnée prévue à Coligny le vendredi 1er juin 2012 à l'étang de Fougemagne.

Retenez dès à présent cette soirée, vous découvrirez ou redécouvrirez ce lieu magique, entre eau et forêt, agrémenté de musique, de lumière et de tas d'autres surprises... Suspense.

A cette occasion, vous assisterez à une exposition sur les sentiers de randonnée du Canton de Coligny et au lancement du document promotionnel (type cartoguide ou topoguide).

A savoir qu'il est déjà possible de trouver les circuits de Beaupont et Domsure dans la pochette topo guide « Randonnées Pédestres en Bresse et Val de Saône Nord » parue au printemps 2010.

Alors, à très bientôt sur nos chemins qui sentent bon la noisette...

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny

Tél : 04 74 42 04 76



Implantation de la signalétique.

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vient de lancer sur l'ensemble de son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (construits avant 1975) dans les neuf communes du Canton de Coligny.

Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement).

L'OPAH se déroule en 3 étapes :

1. LE DIAGNOSTIC : 1er semestre 2011

Cet état des lieux du bâti ancien a permis de repérer un potentiel de 300 logements à réhabiliter sur le canton.

2. L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE : 1er semestre 2012

Il s'agira de déterminer les besoins spécifiques du canton et de rechercher les financements avec les partenaires que sont l'Etat (Agence Nationale d'Amélioration pour l'Habitat), la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Ain.

3. LE SUIVI ANIMATION : à partir de l'automne 2012

Ce sera la phase de terrain par excellence, avec le montage des dossiers de demande de subvention.

Si dès aujourd'hui, vous avez un projet de réhabilitation de votre logement :

- **pour améliorer son confort thermique** (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...),
- **pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie** (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire...),
- **pour réhabiliter un logement vacant etc.**

Contactez-nous si vous souhaitez que votre logement fasse l'objet, gratuitement, d'une étude technique et financière au printemps 2012.

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny :
Marielle BEGUET - Tél : 04 74 42 04 76
ou mairie de Domsure - Tél : 04 74 51 22 25

Le SPANC : un service communautaire consacré aux installations d'assainissement non collectif ou autonome.

Pourquoi un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ?

Dans le cadre de la loi du 3 janvier 1992, le zonage d'assainissement répond aux obligations réglementaires. Il définit :

- des zones d'assainissement collectif dont la compétence est exercée par chaque commune,
- des zones d'assainissement non collectif dont la compétence a été transférée à la Communauté de Communes du Canton de Coligny avec la création du SPANC depuis le 1er janvier 2010.



Si votre installation relève du NON COLLECTIF, vous avez eu ou aurez prochainement la visite d'un technicien chargé d'effectuer le diagnostic de bon fonctionnement de votre équipement, c'est-à-dire un état des lieux de votre installation d'assainissement non collectif.

En plus des informations sur les différents modes de traitement, des conseils sur le bon entretien de votre fosse, vous avez maintenant la possibilité de vous inscrire auprès de la Communauté de Communes du Canton de Coligny pour des vidanges groupées, soit à l'automne 2012, soit au printemps 2013.

Ce nouveau service, à tarif très préférentiel, vous est proposé exclusivement dans le cadre d'un entretien régulier de votre fosse.

ATTENTION : nouveauté réglementaire depuis le 1er janvier 2011

Le vendeur d'une habitation ayant un dispositif ANC a obligation de justifier de l'état de son installation en fournissant le rapport de diagnostic (au même titre que l'amiante, l'électricité...).
Durée de validité : 3 ans.

En cas de non-conformité, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Renseignements :

Communauté de Communes du Canton de Coligny
Aurélien GUILLET - Tél : 04 74 42 21 11
Mail : cccc-a.guillet@orange.fr

DECHETTERIE : horaires d'ouverture

HIVER :
du 1er octobre au 31 mars

LUNDI	MARDI	VENDREDI	SAMEDI
14h-17h	9h30-12h 14h-17h	14h-17h	9h30-12h 14h-17h

ÉTÉ :
du 1er avril au 30 septembre

LUNDI	MARDI	VENDREDI	SAMEDI
14h-18h30	9h30-12h 14h-18h30	14h-18h30	9h30-12h 14h-18h30

Projets 2012

Projets Investissements Bâtiments

Projet : Extension et restructuration de l'ensemble deS bâtiments Mairie, salle polyvalente, école, cantine scolaire, garderie périscolaire

Le contexte : Pourquoi faire quelque chose ?

Cet ensemble de bâtiments regroupant les activités scolaires, administratives et festives de notre commune a été construit en 1974 – 1975. Durant ces 35 années de fonctionnement, seuls quelques petits travaux d'entretien ont été effectués, mais aucune rénovation globale n'a été engagée.

A ce jour et compte tenu de l'évolution des lois, des modes de fonctionnement des différentes activités, il est nécessaire de programmer et de réaliser des travaux importants de restructuration pour pérenniser nos bâtiments et pour répondre à une nouvelle utilisation des locaux.

Notre démarche : Une logique de développement durable !

Notre projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'aménagement d'ensemble cohérent.

Cette opération est conduite dans une logique de coût global tenant compte des coûts d'investissement mais également des coûts de maintenance et de fonctionnement notamment face au contexte actuel et aux difficultés financières (hausse du coût de l'énergie...).

Tous les aménagements proposés et l'organisation des locaux sont le fruit d'une étroite collaboration avec les utilisateurs afin d'adapter au plus juste les équipements tout en rationalisant les espaces et en limitant les surfaces inutiles très coûteuses. Dans le cadre des études, nous travaillons étroitement avec nos maîtres d'œuvre pour, d'une part, disposer d'un équipement de qualité et d'autre part, réaliser un projet en maîtrisant les dépenses afin d'être en adéquation avec notre capacité financière.

Les espaces extérieurs seront étudiés afin d'aménager quelques zones plantées dans la cour de récréation ainsi que devant la nouvelle entrée de la salle des fêtes et de part et d'autre des

cheminements d'accès.

La nouvelle construction prévoit l'emploi de matériaux sains et la couverture en sédum permettra de compléter les surfaces végétalisées du tènement. Des espaces dédiés à la culture de jardins pédagogiques seront présents à proximité des salles de classe.

Les objectifs : Où voulons nous aller ?

Ce projet va nous permettre de remettre nos bâtiments aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité. Tous nos bâtiments et nos activités seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (la loi fixe cette échéance au 1 janvier 2015). Ces aménagements vont également permettre d'améliorer le fonctionnement des activités, d'améliorer la qualité du patrimoine notamment au regard de la performance énergétique et de redonner une nouvelle identité et une nouvelle esthétique à cet ensemble de bâtiments imposant au cœur de notre village.

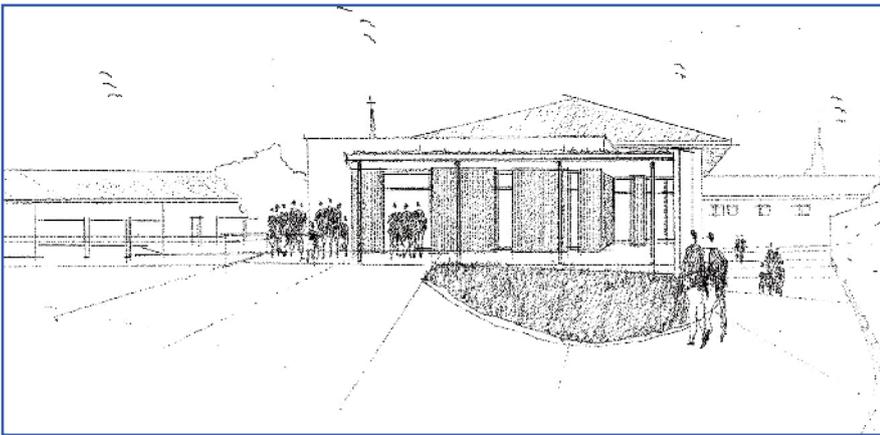
Un aménagement de la voirie sera réalisé sur la route départementale pour sécuriser les accès au parking et pour faire ralentir les véhicules à proximité de l'école et de l'entrée de la crèche.

Le projet : A quoi va ressembler notre cœur de village ?

a) Restaurant scolaire

Construction d'un bâtiment en extension de la salle des fêtes regroupant les locaux des cuisines et une salle de restauration pour les enfants de l'école. Ces cuisines serviront en priorité pour la cantine scolaire mais également pour la salle polyvalente. A noter que tout le matériel existant dans la cuisine actuelle de la salle des fêtes sera réinstallé dans les nouveaux locaux.

Un hall d'entrée sera aménagé dans ce nouveau bâtiment qui deviendra l'entrée principale de la salle des fêtes.



Maître d'ouvrage :
 Commune de DOMSURE
Architecte :
 Delers et associés
**Bureaux d'études fluides
 et économiste :**
 Caillaud Ingénierie
Bureaux d'étude structure :
 Chapuis Structures
Contrôleur technique : DEKRA
Coordinateur sécurité : SOCOTEC

b) Création d'un local de rangement et de sanitaires pour la salle des fêtes

En lieu et place de la cuisine actuelle, un bloc sanitaire sera aménagé suivant les normes actuelles et sera accessible depuis le hall, évitant ainsi une entrée directe depuis la salle des fêtes. Les sanitaires actuels seront démolis et transformés en un local de rangement pour le mobilier de la salle des fêtes (tables et chaises, ...) et le matériel. Lors des manifestations, la totalité de la salle sera disponible.

c) Isolation des bâtiments

Les travaux consistent à isoler par l'extérieur les bâtiments et à remplacer toutes les menuiseries simple vitrage par des menuiseries à double vitrage performantes. Toutes les façades recevront un nouvel enduit avec des jeux de couleur en fonction des bâtiments, permettant ainsi de redonner une identité visuelle à ce patrimoine. Une isolation complémentaire des combles sera également réalisée.

d) Salle du conseil, mairie, salles des fêtes

Ces locaux feront l'objet de travaux de mise aux normes d'accessibilité tels que la modification de

la banque d'accueil de la mairie. La salle du conseil sera complètement refaite (carrelage, plafond, éclairage...). Concernant la salle des fêtes, il est prévu de refaire le plafond et les éclairages ainsi que l'installation de panneaux muraux acoustiques.

e) Aménagements extérieurs

Pour répondre à la mise en accessibilité complète des locaux, toutes les entrées des bâtiments (garderie périscolaire, école, restaurant scolaire, salle des fêtes) s'effectueront par la cour intérieure située au noyau central de cet ensemble bâti. Un chemin piétonnier sera aménagé depuis le parking du car jusqu'à cette cour en circulant autour de l'école. Le cheminement existant longeant la salle des fêtes sera également retravaillé pour respecter les pentes réglementaires. Enfin cet espace central sera aménagé et arboré pour devenir une « placette publique ».

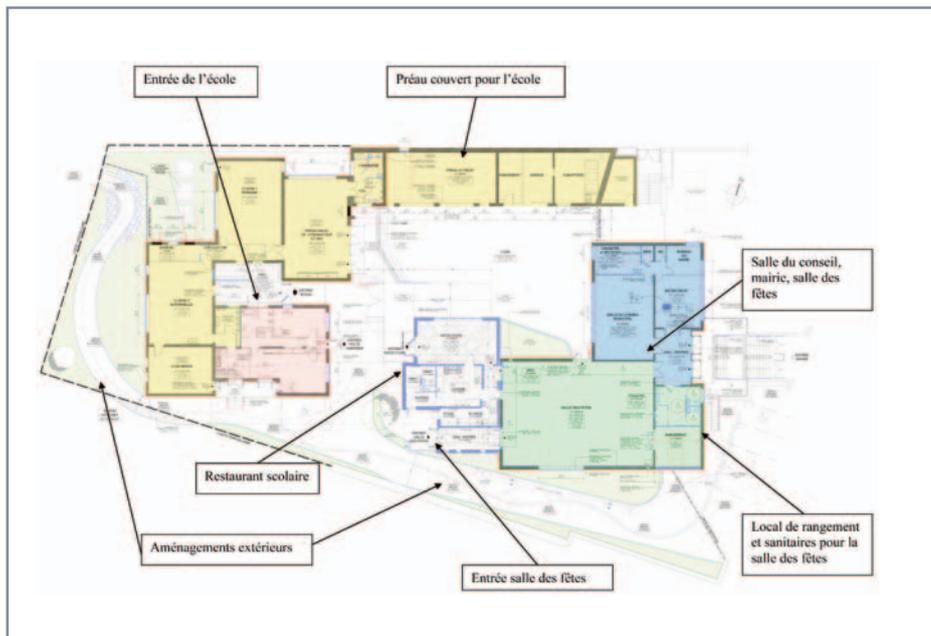
Dans le cadre de ces aménagements et de la construction du restaurant scolaire, les réseaux d'eaux pluviales vont être modifiés et une cuve de récupération de ces eaux va être installée et servira notamment pour l'arrosage des fleurs.

f) Entrée de l'école

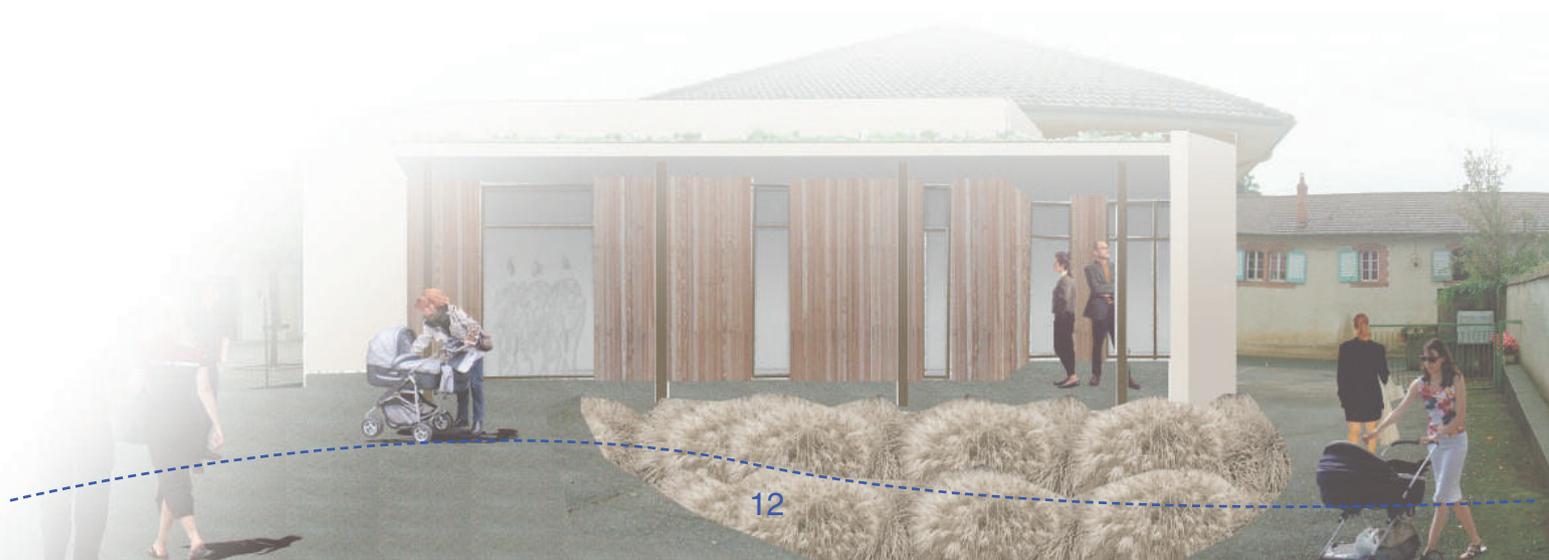
Une nouvelle entrée de l'école sera créée depuis la « placette publique » en utilisant le patio existant, inutilisé actuellement. Cet espace sera couvert et permettra de créer un véritable hall d'entrée d'école avec de l'espace, des portes manteaux et des accès directs aux salles de classes. Cet aménagement améliorera très nettement le fonctionnement de l'école, notamment lors de l'accueil des parents et des enfants.

g) Préau couvert pour l'école

Du fait de la construction d'un nouveau restaurant scolaire, la cantine actuelle devient un espace libre qui sera transformé en un préau couvert pour les écoles. La cour de récréation des enfants étant réduite par la nouvelle construction, ce préau va redonner de l'espace de détente pour les enfants.



Voir Plan page centrale



Coût de l'opération :

Le coût total de ce projet est estimé à 740 000 € HT soit 885 040 € TTC. Ce montant comprend les travaux pour 640 000 € HT, les honoraires des maîtres d'œuvre, contrôleur technique et coordinateur sécurité pour 62 000 € HT et des frais divers (notaire, géomètre, frais de publicité, ..) pour 38 000 € HT.

Demande de subvention :

La commune a déposé des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil général de l'Ain et de l'Etat.

La région Rhône Alpes et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) seront également sollicitées.

La décision d'attribution des subventions à la commune sera connue au cours du premier semestre 2012.

Financement :

Le financement de ce projet sera réalisé par les subventions, les fonds propres communaux et complété par un emprunt.

La réalisation intégrale de ce projet s'effectuera en fonction des subventions qui seront allouées à la commune et selon notre capacité financière.

Notre volonté de préserver les finances locales nous amènera peut être à revoir certains points de notre projet en différant des travaux dans le temps et/ou en supprimant certaines prestations.

Phasage des travaux :

Les travaux débuteront au cours de l'été 2012 et s'étaleront sur plusieurs années en fonction du plan de financement.

Les travaux seront réalisés dans l'ordre prévisionnel suivant :

- la construction du restaurant scolaire et de l'entrée de l'école,
- le local de rangement et les sanitaires de la salle des fêtes,
- l'isolation des bâtiments et la création du préau couvert pour l'école,
- les aménagements de la salle du conseil, de la mairie et de la salle des fêtes,
- les aménagements extérieurs.

Carte Communale et Schéma de Cohérence Territoriale

La Carte Communale

C'est un document d'urbanisme simplifié fixant les zones constructibles et les zones naturelles, dans le respect des grandes orientations définies par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ce document comporte :

- un rapport de présentation de la commune et expose les objectifs et les choix d'aménagements retenus.
- une ou plusieurs cartes (1/2000, 1/5000 ou 1/20000) qui déterminent les zones constructibles (ZC) et les zones naturelles (ZN).

- **dans les zones constructibles**, toutes les constructions sont autorisées si elles sont compatibles avec l'habitat.

- **dans les zones naturelles**, les constructions ne sont pas admises ; sont autorisées cependant :

- > la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit par un sinistre ou la restauration des bâtiments dont l'essentiel des murs porteurs subsiste.
- > l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes.
- > la réalisation de constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Contrairement au Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Carte Communale ne dispose pas d'un règlement écrit pour chaque zone. C'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) contenu dans le code de l'urbanisme qui s'applique.

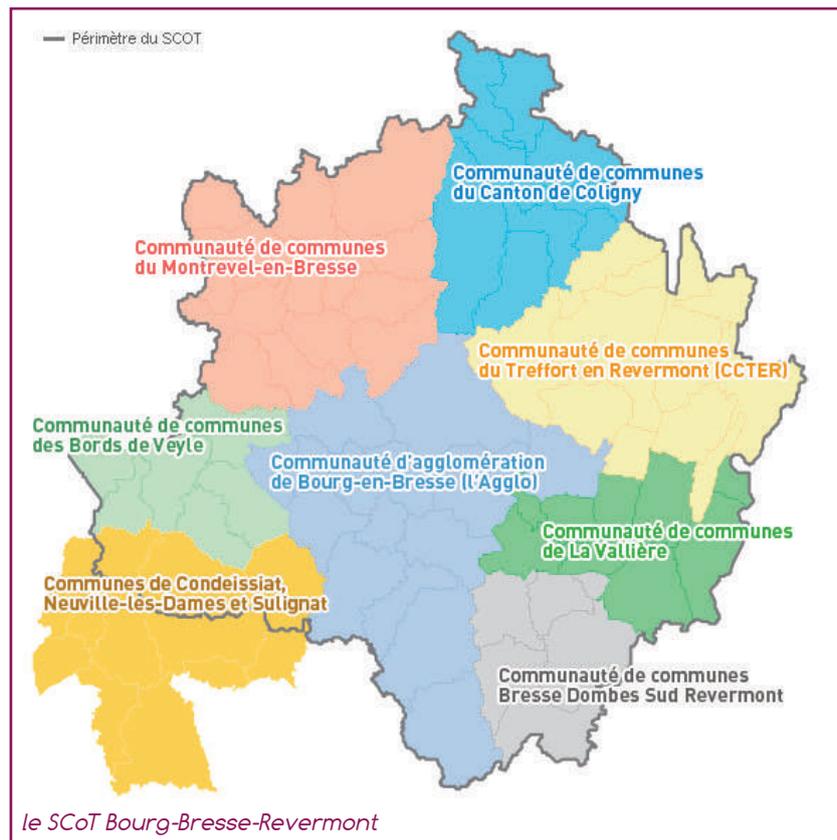
La Carte Communale doit être approuvée conjointement par le Préfet et le Conseil Municipal après enquête publique. Elle est opposable aux tiers. Elle demeure valide jusqu'à sa révision.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il a été instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000. Le code de l'urbanisme fixe le régime des SCoT. La loi portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II du 12 juillet 2010 renforce les objectifs des SCoT ainsi que les PLU et Cartes Communales, c'est-à-dire :

- contribuer à réduire la consommation d'espace (lutter contre la périurbanisation)
- préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières
- équilibrer la répartition territoriale des commerces et services
- améliorer les performances énergétiques
- diminuer (et non plus seulement maîtriser) les obligations de déplacement
- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes...





Qu'en est-il à Domsure ?

- **Le SCoT Bourg-Bresse-Revermont**

(dont fait partie Domsure)

En mai 2005 : phase d'élaboration du diagnostic.

Le 14/12/2007 : approbation et transmission à Monsieur le Préfet de l'Ain.

Le 25/03/2008 : le SCoT est exécutoire sur le territoire Bourg-Bresse-Revermont.

Parmi les nombreux objectifs du SCoT, celui de maîtriser la consommation d'espace est obligatoire pour chaque commune ; c'est pourquoi il nous a été imposé de réviser notre carte communale afin de :

- limiter le nombre de zones urbanisées appelées à croître :

- en concentrant la croissance de chaque commune sur 1 ou 2 pôles.
- en limitant la croissance des hameaux au remplissage des espaces disponibles actuels (appelés dents creuses), sans possibilité d'extension.

- fixer des densités à respecter : pour des communes rurales comme Domsure, au moins 10 logements par hectare.

- **La Carte Communale :**

Le 06/12/2001 : le conseil municipal vote la délibération prescrivant l'élaboration de la carte communale.

Le 21/07/2005 : approbation par le conseil municipal.

Le 08/09/2005 : approbation par arrêté de Monsieur le Préfet de l'Ain.

Le 23/09/2005 : la carte communale est devenue exécutoire.

Le 16/12/2009 : courrier de Monsieur le Préfet demandant de procéder à la révision de la carte communale afin de répondre aux exigences du SCoT : la surface constructible, de 10,25 ha actuellement, doit être réduite à 5 ha.

Le 21/01/2011 : après appel à candidature, choix par le conseil municipal du Cabinet Berthet-Liogier-Caulfuty (géomètres experts-urbanistes) pour l'élaboration de la nouvelle carte.

Le 14/03- 26/05- 28/06-22/09 : réunions du conseil municipal avec le Cabinet Berthet.

Le 19/10/2011 : réunion avec le chargé de mission du SCoT, un représentant de la Direction Départementale des Territoires, le président de la Communauté de Communes du Canton de Coligny pour la présentation du projet par le Cabinet Berthet.

Le 15/12/2011 : choix par le conseil municipal des zones constructibles.

Début 2012 : réunion publique avant enquête.

Autres informations

Manque d'eau sur le Syndicat des Eaux de Bresse Revermont

Le manque d'eau sur le syndicat des eaux a débuté le 25 juin 2011 sur une bonne partie des communes adhérentes.

Cette panne d'alimentation en eau fait suite à un incendie d'origine électrique à la station de pompage de Conflant (syndicat Ain Suran Revermont) situé au bord de la rivière d'Ain.

Cet incident survenant durant une période estivale, la station de Salavre n'a pu alimenter toutes les communes du syndicat.

Une interconnexion provisoire a été réalisée en urgence avec le syndicat Val Reyssouze Vieux Jonc au niveau du rond-point de Tanvol à Viriat mais celle-ci ne permet que l'alimentation des communes de St Etienne du Bois et Bény à moindre pression.

Pour palier à ce manque d'eau, des distributions de bouteilles d'eau, des livraisons d'eau en citernes ainsi que l'installation de surpresseurs provisoires ont été réalisées.

Suite à ces deux incidents successifs (pollution et manque d'eau), le syndicat de Bresse Revermont a lancé plusieurs opérations :

- Une recherche en eau par le biais d'un hydrogéologue sur différentes communes potentiellement intéressantes pour la création future d'une nouvelle station de production.



Interconnexion avec le Syndicat Val Reyssouze Vieux Jonc.

- La mise en place définitive d'une interconnexion avec le syndicat de Viriat.
- La mise en place d'un système de surveillance du réseau en Gsm pour être plus réactif en cas de problème.

Ces travaux permettront de sécuriser la production et la fourniture en eau sur tout le syndicat.

La fibre optique dans l'Ain



La fibre optique désigne un câble qui contient un fil en verre ou en plastique capable de réfléchir la lumière. Cette lumière va être transportée et interprétée à sa réception. Outre le fait que **l'information circule à la vitesse de la lumière**, soit la plus haute vitesse possible à l'heure actuelle, la fibre optique possède aussi l'avantage d'être entourée **d'une gaine protectrice** qui la rend insensible à des perturbations extérieures. Il est ainsi possible d'établir une liaison en fibre optique sur **des milliers de kilomètres**.

La fibre optique dans l'Ain - suite

409 des 419 communes du département de l'Ain ont transféré au SIEA (Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain), qui est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, des compétences en matière de communications électroniques. En 2005, la décision a été prise de réaliser un réseau à très haut débit à l'échelle du département d'ici 2013.

L'opération très haut débit, baptisée LiAin, est en phase pilote à ce stade.

Actuellement, Internet passe principalement par votre réseau de télécommunication classique (cuivre). La fibre optique nécessite de créer un nouveau réseau en parallèle, plus performant et aux capacités non limitées.

Les techniques principales utilisées pour le déploiement de ce réseau très haut débit sont les suivantes :

- Pose de fibres optiques sur les lignes de distribution électrique HTA et BT ;
- Création de nouvelles infrastructures souterraines et pose de fibres optiques dans ces infrastructures, notamment au titre de la desserte des usagers finals ;
- Partage des ouvrages souterrains existants et pose de fibres optiques dans ces ouvrages ;
- Construction de sites techniques en vue de l'hébergement de matériels actifs ;
- Etablissement de stations de base radioélectriques.

Le déploiement du réseau Li@in sur le reste du département s'achèvera en 2013.

En ce qui concerne Domsure, il faudra encore patienter un peu.

Vous trouverez sur le site Internet

www.reso-liain.fr

l'ensemble des informations concernant les opérations haut débit et très haut débit gérées par la régie RESOLIAin. Il est par exemple possible de vérifier son éligibilité, de se renseigner sur les travaux actuels, d'accéder aux offres des fournisseurs d'accès à Internet...

LES ATOUTS DE LA FIBRE

- Performance : débit jusqu'à 100 Méga pour les particuliers et 1 Giga pour les professionnels.
- Sécurité : une fibre par abonné.
- Qualité : faible atténuation du signal sur grande distance, bande passante supérieure à celle obtenue avec un câble électrique, insensibilité aux interférences extérieures.
- Qualité du service (QoS) sur tout le réseau, suivi et contrôle du réseau.
- Accessibilité : accès pour les particuliers comme pour les entreprises.

LES USAGES DE LA FIBRE

Triple play : Internet Très Haut Débit + TV HD/3D + Téléphonie.

Des Opérateurs partenaires, proches de chez vous!

Pour les particuliers et professionnels



Pour les professionnels



Enfance et Vie éducative

Micro-crèche

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la Communauté de Communes du Canton de Coligny a mis en place un réseau structuré d'accueil du jeune enfant sur son territoire :

- sur la partie Nord, au village de Domsure : la micro crèche Car'hibou, dispositif expérimental d'une capacité de 9 places,
- sur la partie Sud, au lieu-dit « Le Poisiat » à Bény : un Pôle Petite Enfance comprenant le multi accueil Caram'bole d'une capacité de 30 places et une antenne pour le Relais Assistantes Maternelles caRAMel.

Ces structures accueillent de façon prioritaire les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans des familles des communes de Beaupont, Bény, Coligny, Domsure, Marboz, Pirajoux, Salavre, Verjon et Villemotier.

L'ouverture aux familles extérieures au canton de Coligny est possible sous conditions.

Au sein des établissements vous trouverez des équipes éducatives expérimentées, composées d'auxiliaires de puériculture, d'agents titulaires du CAP petite enfance ainsi que d'une éducatrice de jeunes enfants assurant le poste de directrice adjointe.

Pour les enfants des deux structures, des liens avec les bibliothèques de Coligny et de Bény passent par le prêt de livres adaptés aux tout petits. Et régulièrement, l'intervention de Mme Morellet, bénévole à la bibliothèque de Coligny, permet aux enfants d'aborder les livres par des temps de contes oraux.

Egalement un projet de partenariat entre le multi accueil, la micro crèche et le relais d'assistantes maternelles CaRAMel autour de l'intervenant

musical intercommunal : François Puthet. Chants et animations nous permettront d'enregistrer un CD de chants et comptines au sein des trois structures.

Pour les enfants de la micro crèche Car'hibou, des projets de passerelle avec l'école maternelle de Domsure ainsi qu'avec la garderie périscolaire « les p'tits Beau'Dom » permettront aux enfants d'aborder leur future vie d'écolier avec douceur en établissant des repères solides accompagnés par le personnel de la micro crèche.

Ouverture
de 7h30 à 18h30 du lundi au jeudi
et de 7h30 à 18h le vendredi.
Fermeture 5 semaines par an.

Vos enfants pourront bénéficier également :

- d'un accueil personnalisé, au plus près de leurs besoins,
- d'un projet éducatif respectueux de l'environnement,
- d'un accueil à temps plein, partiel ou de dépannage,
- de repas confectionnés sur place, adaptés aux différents âges,
- de produits alimentaires frais et régionaux au quotidien,
- d'activités d'éveil sensoriel pour les accompagner sur le chemin de l'autonomie.
- d'un tarif horaire adapté à vos revenus et au nombre d'enfants à votre charge (tarif CNAF).

Renseignements et inscriptions :
auprès d'Isabelle Badoux
Puéricultrice cadre de santé
Directrice des structures de Bény et de Domsure
Tél. 04 74 30 41 53
Mail : petiteenfance01@orange.fr

Micro Crèche Car'Hibou



Les assistantes maternelles

Organisation du RAM sur le canton de Coligny :
antenne située au Pôle Petite enfance à BENY

- Permanences administratives pour les parents et les assistantes maternelles : le jeudi après-midi ou sur rendez-vous.
- Temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants : le jeudi matin.
- Service de prêt de jeux (réservé aux professionnelles) : une fois par mois le vendredi matin se renseigner auprès du RAM pour les dates précises.

Renseignements :

le Relais d'Assistants Maternelles caRAMel
Carmen PEREIRA
Tél : 04 74 42 33 04 ou 06 24 67 90 49
Mail : relais.caramel@wanadoo.fr

Liste des Assistantes Maternelles

Nathalie MICHEL	Les Cours	Domsure	04 74 51 27 12
Nelly PARISOT	Les Noyers	Domsure	04 74 51 27 63
Marie-Line PASSEMARD	La Rôtie	Domsure	04 74 51 57 05
Marie-Agnès ROBERT	Le Rivet	Domsure	04 74 42 30 61

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le RPI Beaupont Domsure compte un effectif de 114 élèves répartis en 5 classes.

L'école de Domsure accueille cette année les enfants de la toute petite section de maternelle au CP. Elle compte 52 élèves, 2 enseignantes et 2 ATSEM. Anne-Sophie Brunet, directrice de l'école, a en charge les 30 élèves de TPS, PS et MS secondée par Brigitte Billet. Monique Dilhalaoua quant à elle enseigne aux GS et CP aidée le matin par Véronique Christaux.

Année scolaire 2010-2011

Nous avons travaillé avec François Puthet sur les danses traditionnelles bressanes, et à cette occasion, les Ebaudis Bressans sont venus nous présenter les costumes traditionnels et animer un bal.

Le projet de l'année était axé sur le théâtre. Les grandes sections et CP ont bénéficié de l'intervention de Thierry Cadot de la compagnie Patatrac. Les petites et moyennes sections ont travaillé sur le théâtre d'ombres. L'aboutissement de leur travail a été présenté lors d'une soirée en fin d'année scolaire.

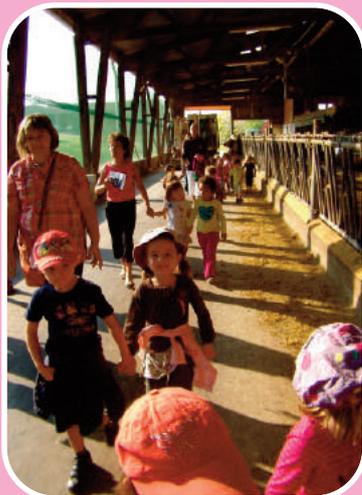
Enfin, les petites et moyennes sections ont visité la ferme Fantazy à Domsure, toujours dans l'axe du projet d'école "connaître son environnement proche".

Année scolaire 2011-2012

En début d'année, les musiciens intervenants François Puthet (CCCC), Aline et Didier Joannon (CCTreffort) et Pierrick Brunet (CC la Vallière) ont offert un spectacle interactif autour des chants et des danses traditionnelles.

Cette année, les grandes sections et CP ont le projet de partir en classe de découverte à Giron (petit village de moyenne montagne) pour découvrir un milieu différent du leur (faune, flore, activités humaines). Dans le cadre de leur formation, des étudiants au lycée des Sardières ont proposé aux élèves un accueil à la ferme Fantazy. Les enfants ont abordé de manière ludique la vie des chèvres.

Les petits et moyens ont d'ores et déjà visité la ferme de Montoux pour approfondir leurs connaissances sur les vaches, pourquoi font-elles du lait, et ce qu'on fabrique avec. Ils vont également assister au théâtre de Bourg, à un spectacle de théâtre d'ombres en mars en continuité avec le projet de l'an passé.



La visite à Montoux



Les élèves de Domsure

Mise en pratique
de danses traditionnelles
avec les Ebaudis
Bressans



Théâtre d'ombres

Garderie périscolaire les p'tits BeauDoms

Horaires d'ouverture :

le matin de 7h à 8h45
et l'après-midi de 16h30 à 18h30

- tarif : 1.30 € la demi-heure
- ses actions : organisation chaque année de manifestations internes telles qu'un goûter de Noël, le carnaval, une chasse aux oeufs pour Pâques, un pique-nique de fin d'année, mais également des manifestations externes pour le bon fonctionnement de la garderie telles qu'un vide grenier et une kermesse. Cette année, il sera envisagé des activités communes avec la micro crèche Car'hibou de Domsure.
- les réunions : au moins 6 réunions de bureau dans l'année et une assemblée générale qui se déroule habituellement fin mars début avril où sont présentés les rapports moral, d'activité et financier.
- les dirigeants : 1 animatrice (salariée) Mme Véronique MONTAGNY

Présidente :	Anne-Lise MONTELEONE
Vice-Président :	poste vacant
Trésorière :	Corinne DONDE
Vice-trésorière :	poste vacant
Secrétaire :	Karen MIKOFF
Secrétaire adjointe :	Sonia BRETON



Le Père Noël



Activité lecture



Goûter de Noël

28 octobre 1904 (*Le Courrier de l'Ain*)
Domsure - Affaire mystérieuse

Nous signalions hier qu'une affaire mystérieuse avait été découverte. Voici ce qui se serait passé : Le 14 octobre dernier, M. Joseph Lachard, âgé de 50 ans, demeurant à Beaupont, disparaissait de son domicile sans laisser aucune trace.

Dimanche dernier, des bergers, s'amusant sur la route de Saint Amour à Domsure, auprès d'un puits abandonné, au lieu-dit Manet, aperçurent quelque chose dans ce puits. Ils voulurent s'assurer de ce qu'il y avait au fond et à leur grand saisissement ils perçurent un homme étendu, ne donnant plus signe de vie.

Ils donnèrent immédiatement l'alarme et le garde champêtre, aidé de plusieurs personnes, remonta le cadavre qui fut déposé dans une maison voisine,

dernièrement incendiée.

Ces personnes reconnurent immédiatement Lachard.

M. le juge de paix de Coligny fut prévenu ainsi que la gendarmerie et le Parquet de Bourg, qui se rendit sur les lieux.

Après examen des diverses plaies de la tête et du cou, il paraîtrait et tout le fait supposer, que Lachard a été assassiné dans un des nombreux bois environnant puis porté et jeté ensuite dans le puits.

En effet, la malheureuse victime qui devait posséder environ 20 francs avait été dépouillée.

Ses sabots, son chapeau, un de ses chaussons et divers objets ont complètement disparus.

Lachard, qui était d'un naturel peureux, n'a jamais parlé de suicide.

Malheureusement aucun indice quel qu'il soit n'a pu mettre la justice sur les traces du coupable.

Partie
3

A suivre

Culture et Loisirs

Mosaïque

La saison a repris en septembre dernier avec le maintien de la quasi-totalité de ses activités.

→ La gym pour retraités actifs le mardi de 10h30 à 11h30 avec Brigitte Maurin, salle des fêtes de Domsure

→ La gym tonique le lundi de 19h45 à 20h45 avec Fabienne Margail, salle des fêtes de Domsure

→ Les cours de dessin le mercredi après-midi, mercredi soir, jeudi soir et samedi matin avec Alex Josserand, salle des associations de Beaupont

→ Séances de yoga le mercredi de 19h à 20h avec Alain Dumont, salle des fêtes de Beaupont

→ Activités manuelles le mardi de 13h45 à 16h, salle des associations de Beaupont

→ Scrabble le vendredi de 14h à 17h, salle des associations de Beaupont

→ Les stages de peinture sur porcelaine animés par Colette Lombard, salle des associations de Beaupont. Le premier stage s'est déroulé du 7 novembre au 12 décembre dernier. D'autres suivront début 2012 : du 9 janvier au 6 février, du 5 mars au 2 avril, et enfin du 14 mai au 11 juin.

→ Les stages de vannerie animés par Jean-Claude Bernard, salle des associations de Beaupont en 2012 : jeudi 12 janvier, dimanche 15 janvier et jeudi 19 janvier

Malgré le succès rencontré et la satisfaction des participants au stage de percussions et danses africaines fin 2010, il n'a pas été possible, faute d'inscriptions suffisantes, de reconduire ces stages.

Cette dernière saison, deux stages d'art floral ont fait le plein ; une activité néanmoins en sommeil cette année puisque Nathalie Prély, fleuriste à Saint-Amour et Bénédicte sont dans l'impossibilité de les assurer. Ils seront à nouveau proposés l'année prochaine.

L'éveil corporel

Un cours d'éveil corporel à destination des 4/6 ans a été remis en place. Depuis début octobre, 12 enfants retrouvent Brigitte Maurin le lundi de 16h45 à 17h45 à la salle des fêtes de Domsure.



La décoration culinaire une nouveauté en mai 2011

Ce stage est animé par Sylvain Tuani. Tout au long de l'après-midi, les 8 participantes ont découvert l'art de manier le couteau pour décorer assiettes, plats... par la sculpture de fruits et légumes. Une expérience à renouveler.



La Danse Country

Début 2011, Dany Bernigaud a animé un stage d'initiation à la danse country à la salle des fêtes de Beaupont ; un beau succès avec 11 participants. Si les inscriptions le permettent, un deuxième stage est annoncé du 7 janvier au 31 mars 2012 à destination des débutants et perfectionnants.

UN BUREAU RENOUVELE lors de l'assemblée générale du 2 septembre 2011 :

Un grand merci à Alice Miguerian qui a souhaité mettre un terme à ses 4 années de présidence tout en restant au conseil d'administration.



Présidente : Liliane MOIRAUD
Tél. 04 74 51 27 19 (heures repas) ou 06 30 92 38 74
Vice-présidente : Colette LOMBARD
Tél. 04 74 51 26 15
Trésorière : Eliane VITTE
Trésorière adjointe : Anne-Marie PUTHET
Secrétaire : Jacqueline MOREL
Secrétaire adjointe : Marthe PINGEON

La Bibliothèque

Responsable : Jacqueline Morel secondée de Marie Noëlle Gouly.

Les 14 bénévoles vous accueillent au cours de leurs permanences : tous les samedis de 10h à 11h30 ainsi que le 1er mardi de chaque mois de 16h à 17h.

Le musibus passe 3 fois / an afin de renouveler les CD musique et le bibliobus 2 fois /an pour les livres. Une navette de la Direction de la Lecture Publique passe tous les mois afin de satisfaire toutes les demandes de documents de nos lecteurs.

Plusieurs romans adultes, albums enfants ont été achetés à la rentrée de septembre. Les abonnements des revues guide cuisine, santé magazine, Prima et J'aime lire sont renouvelés.

La cotisation annuelle est maintenue à 7€/ famille et avec une gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Les enfants de l'école de Beaupont se déplacent une fois par mois à la bibliothèque. Devant le coût trop élevé d'un car, c'est Anne-Sophie Brunet, directrice de l'école de Domsure, qui assure la liaison avec la bibliothèque.

Opération Premières pages renouvelée en 2012



Le 19 mars 2011, la bibliothèque a organisé en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le

Conseil Général de l'Ain, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole Ain Rhône, la première édition de l'opération Premières Pages. Cette opération consiste à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la lecture, en offrant à chaque famille un lot composé d'un album enfant, d'un guide à destination des parents et de conseils de lecture et une sélection bibliographique. Tous les enfants nés ou adoptés en 2010 étaient conviés. Ce jour-là, la bibliothèque a accueilli 6 bébés sur un tapis découverte avec des livres tactiles à leur disposition.

Devant le succès de cette première édition, l'opération sera renouvelée le samedi 24 mars 2012.

Venez nous rejoindre à la soirée conte le 3 février prochain



19 février 2010 - Hélène entourée par les enfants ravis de fêter Carnaval

Vendredi 3 février 2012, Hélène Denizot, conteuse de la commune voisine de Cormoz, animera une soirée contes sur la Bresse.

Cette soirée s'adresse aux adultes comme aux enfants. N'hésitez pas à vous déplacer. Vous serez très vite transportés par la magie des musiques mélodieuses de l'orgue de Barbarie.

Ecole de musique du canton de Coligny

Apprendre la musique et pouvoir jouer d'un instrument est à la portée de toute personne (**ENFANT ou ADULTE**) habitant le canton. L'école de musique intercommunale assure des cours de **formation musicale** (collectifs) et **instrumentale** (individuels) à Coligny et à Marboz. Après quelques années d'apprentissage, les jeunes élèves suivent une **formation orchestrale** (l'Orchestre Junior) qui leur permettra ensuite d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.



L'Orchestre Junior - Audition du 19 février 2011

Instruments enseignés : clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/percussions.

Contact : Bernard PONCIN - 04 74 51 01 35
Les inscriptions ont lieu début septembre

La prochaine audition aura lieu le :
samedi 11 février 2012 à 20H15 à Bény.

CUMA de Distillation

La CUMA, fondée le 24 mars 1961 pour une durée de 50 ans, a dû être renouvelée pour la même durée. Pendant ce demi-siècle, elle n'a connu que trois présidents : Paul Billet (26 ans), Robert Morel (10 ans) et Rémy Vacle depuis 15 ans.

Elle a distillé près de 25 000 litres de goutte, soit une moyenne de 500 litres annuels. Il y avait 164 privilèges au départ. Il n'en reste que 8 aujourd'hui. Un privilège est un numéro que l'on a, non transmissible et qui donne droit à 1000 degrés d'alcool gratuit (soit 10 litres d'alcool pur).



Distillation en cours

30 octobre 1904 (*Le Courrier de l'Ain*)
Coligny - *Le crime de Domsure*

Il est maintenant avéré qu'il y a eu crime à Domsure. L'autopsie a démontré que le malheureux Lachard a été étranglé et que le drame a dû se passer dans la nuit du 14 au 15 courant.

On suppose que, sortant de l'auberge Venet, où

il avait bu jusqu'à 11 heures du soir, en compagnie de plusieurs habitants du pays, Lachard aurait été attiré dans un guet-apens, étranglé puis transporté dans le puits abandonné dans lequel on l'a retrouvé.

On croit, de plus en plus, que le vol a été le mobile du crime.

L'enquête continue.

Partie
4

A suivre

Le comité des Fêtes

Les deux manifestations organisées par le Comité des Fêtes ont eu un franc succès :

- 200 cartes ont été vendues pour le repas " tête de veau " du 11 novembre 2011 qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et joviale.
- la fête patronale du 30 avril et 1er mai 2011 a vu une forte participation à toutes les animations, notamment aux 5 courses pédestres avec 120 participants dont de nombreux Domsurois et Domsuroises ; le feu d'artifice et le bal des jeunes ont clôturé cette première belle journée dans une ambiance animée. La traditionnelle course cycliste s'est déroulée le dimanche, malheureusement endeuillée par le décès d'un coureur cycliste, Stéphane MICOUD - AUTIER, à l'âge de 41 ans. L'organisation des vols en hélicoptère le dimanche a eu un engouement certain puisque 103 baptêmes de l'air ont été effectués.

Un grand merci à tous les bénévoles participant à l'organisation de ces journées, sans qui ces programmes ne pourraient pas être proposés.

Composition du bureau :

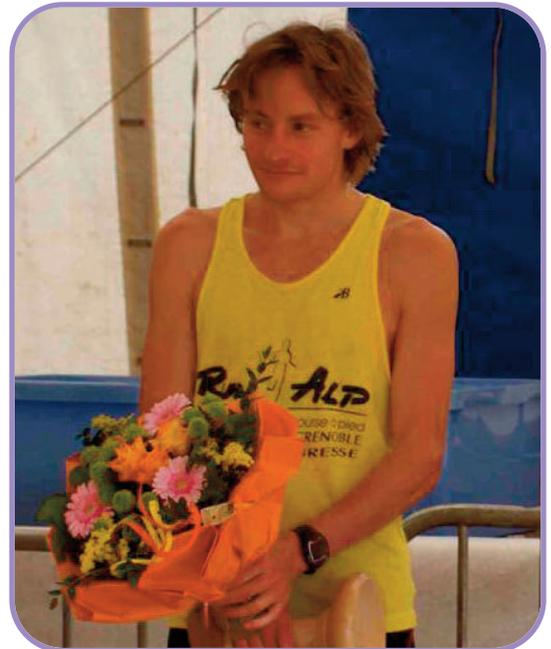
Président :	Michel PAUGET
Vice Président :	Jean Pierre GILET
Secrétaire :	Isabelle HAUTELIN
Secrétaire Adjointe :	Laetitia MICHEL
Trésorière :	Sylvie DELAY
Trésorière Adjointe :	Julie GIRARD

Membres du Comité :

Didier BEAUQUENNE, Patrick CHANEL, Philippe COM-TET, Mathieu GIRARD, Noémie PAUBEL.



Départ de la Course des Terres du Cul



Florian Schäfer, vainqueur de la course pédestre



Petit tour en Hélicoptère

Le Comité de Fleurissement

Le but du Comité de Fleurissement est d'embellir le bourg de la commune, pour le plaisir des habitants et des passants. Sous la houlette de la présidente, Madame Brigitte Billet, c'est une équipe de 10 personnes qui s'active du printemps à la fin de l'été pour choisir, acheter, planter, désherber, arroser près d'un millier de fleurs, puis à l'automne, arracher, trier et stocker celles qui peuvent être conservées ! L'arrosage automatique installé depuis l'été 2010 s'avère efficace et enlève beaucoup de pénibilité (bien moins d'arrosoirs à transporter !).

Membre d'office de l'association "Route Fleurie de la Haute-Bresse" comme les trente communes des cantons de Coligny, Pont de Vaux et Saint Trivier de Courtes, Domsure a été reconnu pour la qualité de son fleurissement de cet été, lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 4 novembre à Vescours.



L'équipe au complet

Composition du bureau :

Présidente :	Brigitte BILLET
Vice-président :	Didier BEAUQUENNE
Trésorière :	Claudette FARABOZ
Secrétaire :	Danielle PIRAT

Membres :

Michèle CHARNAY, Béatrice GIRARD, Claudine MOREAU, Lucien CHARNAY, Doudou MALIN, Georges MONTILLOT.



Foot

- L'USDB, qui a fêté ses 40 ans en 2010, se trouve dans une phase de reconstruction. Après une baisse d'effectif ces dernières années, la stabilité à 21, 22 joueurs se précise. Côté encadrement, même constat, puisque de nouvelles recrues sont arrivées cette saison. Aujourd'hui en 4^{ème} division de Bresse, le club se donne encore quelques années pour bonifier tout ce monde. Avec l'appui de parents, une "équipe débutante" pourrait revoir le jour sous peu et ainsi assurer une relève tant attendue.
- Pour le bon fonctionnement du club, outre les panneaux publicitaires, le club organise des manifestations : un concours de belote en Février, un concours de pétanque en Juin, le repas le dimanche dans le cadre de la fête de Beaupont en Août et les galettes cuites au feu de bois en Septembre.

Le bureau :

Président : Gilles SUEUR
 Trésorier : Didier BOUILLOUX
 (responsable commission manifestations)
 Vice-trésorier : Mikaël PUTIN
 Secrétaire et correspondant : Raphaël CORNATON

Membres :

Sébastien MICHON, Guillaume TÉRRAL, Charles-Antoine FAVIER, Pierre-Yves MICHEL (commission buvette et terrain), et Mathieu BLANC (commission panneaux publicitaires)



L'équipe Sénior



Préparation des galettes

8 novembre 1904 (*Le Courrier de l'Ain*)
 Domsure - mis en liberté

Le jeune Ridet, inculpé dans l'assassinat de Domsure et qui avait été conduit à Bourg devant le juge d'instruction, vient d'être mis en liberté. Son innocence a été pleinement reconnue. Ce jeune homme qui exerce la profession

d'ouvrier agricole, se trouvait sans place depuis quelques jours. Il avait couché la nuit du crime dans les bois environnants, le lieu où a été retrouvé le corps de M. Lachard.

Il n'en fallu pas davantage pour surexciter les imaginations, ni inspirer des témoignages en raison desquels Ridet fut mis en état d'arrestation.

Partie
5

A suivre

L'Amicale Tennis

L'amicale tennis de Beupont-Domsure est née en 1985 et se porte bien !

Le principal événement pour notre association se déroule au printemps, à l'occasion des cours pour les jeunes. Une trentaine de stagiaires se donnent alors rendez-vous tous les vendredis soirs.

Ces cours d'initiation, encadrés par Sébastien et Grégory, leur apprennent les bases techniques du tennis.

Ils se terminent d'ailleurs par un pique-nique très festif, où les nombreux enfants présents reçoivent une belle médaille.

L'objectif, quels que soient les niveaux, est d'abord de prendre du plaisir dans l'apprentissage et de pouvoir bénéficier de ces bases toute sa vie sportive.

Il est aussi possible de jouer toute l'année, et à des prix défiant toute concurrence : que ce soit occasionnellement (ticket à 2 euros) ou plus régulièrement (carte annuelle allant de 10 euros



Les membres du tennis en assemblée générale

pour un enfant de moins de 12 ans, à 60 euros pour toute une famille).

(Les cartes et tickets sont en vente à la boulangerie Teillard.)

Composition du bureau :

Président :	Sébastien VICHERD
Vice-président :	Guillaume TERRAL
Trésorier :	Grégory GOULY
Vice-trésorier :	Sophie VICHERD
Secrétaire :	Cécile PUTIN
Vice-secrétaire :	Bastien GOULY

Chasse

Un nouveau bureau est en place depuis 2 ans.

Il se compose comme suit :

Président :	Jean-Pierre MOREAU
Vice-président :	Eric GIRARD
Trésorier :	Thibaut REVELUT
Secrétaire :	Michel CHANEL

La société remercie les personnes venues déguster le sanglier au traditionnel repas annuel, le samedi 19 novembre et vous donne rendez-vous l'année prochaine. Merci également aux donateurs de la tombola.



Repas annuel

15 novembre 1904 (Le Courrier de l'Ain) Le crime de Domsure

Voici de plus amples détails sur l'arrestation opérée par le parquet de Bourg mercredi dernier à Domsure.

L'individu arrêté est un nommé Venet Marie Joseph Maurice âgé de 41 ans, aubergiste au bourg de Domsure, exerçant également la profession de charpentier. On croit que Lachard, la victime, aurait passé la nuit du crime à l'auberge. Au dire des témoins qui ont lu avec lui, la femme Venet aurait retenu à Lachard, alors qu'au cours de la soirée il payait une consommation, une pièce de un franc pour payer son coucher. S'il faut en croire le témoignage des personnes qui logent dans le voisinage, des cris

de : « Au secours ! A moi ! » auraient été entendus venant de l'auberge, dans la nuit du crime. Une expérience d'acoustique, peu concluante, croyons nous, a, du reste, été faite par le parquet au sujet de ces cris.

On sait que Lachard avait été dépouillé de ses sabots, de sa casquette, de son mouchoir, de sa tabatière, de son porte-monnaie et de différents papiers qu'il portait constamment sur lui. Les perquisitions opérées dans divers domiciles pour retrouver ces objets n'ont amené aucune découverte. Un certain nombre de tabatières dites queues-de-rat et un porte-monnaie ont cependant été saisis.

De graves présomptions pèsent sur Venet qui est redouté dans le pays.

Partie
6

A suivre

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique AAPPMA BEAUPONT- DOMSURE

Créée de la fusion des sociétés de pêche de BEAUPONT et DOMSURE en janvier 2006, l'AAPPMA BEAUPONT-DOMSURE a vu le renouvellement de son Conseil d'Administration le 16 novembre 2008.

En sont membres : Michel BILLET, Lucien CHARNAY, Didier DAUJAT, Gérard FERTHET, Jean-Pierre GAILLARD, Gérard JANODET, Thierry JAILLET, Patrick JOUX, André MAITRE, Dominique MAITREPIERRE, Jean-Paul MARECHAL, Jean-Paul MICHEL, Christian PAGANELLI, Georges PUTHET, Bernard VERNE.

Suite à ce nouveau Conseil, un nouveau bureau a été mis en place :

Sous la responsabilité du Président, trois commissions ont été instaurées :

• **Commission ENTRETIEN BERGES et RIVIERES**

Responsables : **Michel FARABOZ, Bernard VERNE**

• **Commission ALEVINAGES**

Responsables : **Daniel PAUGET, Jean-Claude BOZON**

• **Commission GESTION MANIFESTATIONS**

Responsables : **Georges PUTHET, Gérard JANODET**

Trois gardes non éligibles au Conseil d'Administration, mais particulièrement impliqués dans la vie de l'association veillent au bon fonctionnement de celle-ci : **Jean-Claude BOZON, Michel FARABOZ, Daniel PAUGET.**

Dans la continuité des actions antérieures, la mission de l'équipe en place est d'assurer la bonne marche de l'association et d'offrir aux pêcheurs des

parcours riches et variés et pour cela des actions d'entretiens, d'élagage, d'alevinage et autres sont menées.

Depuis l'année 2009, le concours de pêche du Critérium de l'Ain du dernier dimanche de juin a été transformé en concours amical le samedi après-midi ; concours tout public, ouvert même aux néophytes, suivi d'un



Renaud THENON nous présente un superbe brochet de 4,880 kg, 90 cm sorti des eaux du Sevron le 28 mai 2011



Remise des récompenses suite au concours de pêche amical du 25 juin 2011

repas bréchets en soirée à Beaupont. Cette initiative d'un nouveau genre est l'occasion d'une compétition sans prétention et conviviale qui connaît un vif succès. (Retenez votre samedi 23 juin 2012 après-midi et soirée !)

L'AAPPMA BEAUPONT-DOMSURE est financièrement autonome. Ses ressources sont constituées par :
- la vente des cartes de pêche,
- deux manifestations annuelles pour lesquelles la société vous remercie de votre présence ou de votre générosité consistant en la vente de cases de tombola en début d'année et la journée concours de pêche et bréchets de fin juin, (23 juin 2012 pour cette année).

Composition du bureau :

Président d'honneur :	Gilbert PUVILAND
Président :	Georges PUTHET
1er vice-président :	Michel BILLET
2nd vice-président :	André MAITRE
Trésorier :	Gérard JANODET
Trésorier adjoint :	Dominique MAITREPIERRE
Secrétaire :	Thierry JAILLET
Secrétaire adjoint :	Christian PAGANELLI



Après-midi de pêche pour les élèves des classes CM1-CM2 à l'étang de Didier PERRIN à la Grange Maigre de Beaupont le 17 juin 2011.

La vie des Séniors

Section anciens combattants

Lors du Bulletin Municipal de 2008, on comptait dans nos rangs, 15 combattants ; à ce jour, nous sommes toujours 15.

Les dates à retenir sont :

- **Le 19 mars** : Fin de la guerre d'AFN et assemblée générale de notre section de combattants.
- **Le 8 Mai** : fin de la guerre 39-45 et repas annuel avec nos amis combattants de Beaupont et Pirajoux.
- **Le 18 juin** : Exécution de 12 patriotes par les nazis en 1944.
- **Le 11 novembre** : fin de la guerre 14-18.

Toutes ces dates anniversaires font l'objet de cérémonie devant les monuments de Domsure et de Villeneuve. Ce dernier ayant été dégradé par un véhicule vient d'être remis en état.

Ce que nous pouvons souhaiter pour les années à venir : qu'aucun conflit ne vienne endeuiller notre pays et que cessent toutes ces violences dans le monde.

Composition du bureau :

Président :	Sylvain JOLY
Adjoint :	Jean BILLET
Trésorier :	Urbain JAILLET
Secrétaire :	Gérard FERTHET
Porte Drapeau :	Robert ALBAN François JANODET



Cérémonie du 8 mai 2011.



Monument des Fusillés rénové.

17 novembre 1904 (*Le Courrier de l'Ain*)
Le crime de Domsure

À la suite de l'arrestation de Venet, que nous avons annoncée, le parquet a eu à s'occuper de deux individus, qui, le soir du crime, avaient bu au cabaret. À la suite d'une brève enquête, G... et P... ont été incarcérés.

Dans la commune, on discute beaucoup sur les tâches de sang qui ont été remarquées le 15, sur la route, à 200 mètres du puits dans lequel Lachard a été jeté après avoir été assommé. Est-ce que le drame se serait passé à l'endroit de la route ainsi marqué ? Les gendarmes sont revenus et ont refait une enquête sur ce point.

Partie
7

À suivre

Club Loisirs et Amitiés

Le nom du Club de Loisirs et Amitiés a été officialisé depuis le 29 octobre 2007, autrefois appelé communément club du 3ème âge et comptait une cinquantaine d'adhérents, malheureusement beaucoup de Domsurois sont décédés et maintenant nous sommes environ 35 adhérents.

Le club est régi par la loi de 1901. Il a pour but de redonner un peu de chaleur et d'amitié pendant une courte journée, le 2nd mercredi de chaque mois, avec goûter et boissons, jeux de cartes, jeux de société, animations. A cette occasion, nous remercions vivement les pompiers et les pêcheurs pour leur aimable participation au goûter.

Nous organisons toutes les années un repas de rentrée au restaurant en octobre, un repas de Noël en décembre apprécié de tous, les personnes de Domsure ou autre sont les bienvenues à ces repas.

Un voyage a lieu au mois de Mai ou Juin (ex : Chanaz, promenade en bateau). Les adhérents sont heureux de faire participer famille et amis à cette journée de détente.

Et l'été, quelques personnes organisent un jeu de boules de pétanque.

Le Club a pour but de rassembler tous les retraités de la commune. C'est un lieu d'échanges et de rencontres, ce qui permet de créer des liens forts en amitié, également de permettre à certains de rompre la solitude et l'isolement, c'est pourquoi nous demandons aux jeunes retraités intéressés par des activités ou rencontres de ne pas hésiter à venir nous rejoindre, nous les accueillerons chaleureusement et leur présence permettra la continuité du Club.

Composition du bureau :

Présidente :	Claudette MONTILLOT
Vice-Président :	Fernand PARISSET
Secrétaire :	Claude NEQUEÇAUR
Trésorière :	Germaine DELAY

Assesseurs :

Paul CABUT, Lucien CHARNAY, Michèle CHARNAY, Edouard MALIN, Georges MONTILLOT, René PEPIN, Arnaud NEQUEÇAUR



Les responsables du Club.



Voyage à Lyon.

26 novembre 1904 (*Le Courrier de l'Ain*)
Le crime de Domsure

M. le juge d'instruction a procédé à la confrontation de Venet, l'aubergiste chez lequel l'assassiné a bu pour la dernière fois avec un complice présumé, Guillerminet, récemment arrêté.

A la suite de commissions rogatoires adressées au juge de paix et à la gendarmerie, plusieurs témoins ont été interrogés, notamment sur les traces de sang.

Ces éléments ont permis sans doute de disculper Guillerminet puisque celui-ci a été relâché et vient de rentrer à Domsure.

Partie
8

• FIN •

* Sources : *Le Rappel Républicain* : collection de la bibliothèque municipale de Lyon.
Le Courrier de l'Ain : collection des Archives Départementales de l'Ain.

Le Clic* des Pays de Bresse



À quoi ça sert ?

- à répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées (trouver le bon interlocuteur, connaître ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs...)
- à informer lors de réunions publiques ou des ateliers de prévention sur des thèmes d'actualités (voir calendrier 2012 en bas de page)
- à animer le réseau de partenaires (élus, professionnels, associations...)

Comment joindre le CLIC ?

- un seul numéro de téléphone :

04 74 30 78 24

- des permanences à Coligny le 1er vendredi du mois et à Marboz le 3ème lundi du mois (9h-12h)
- un site internet www.clicdespaysdebresse.org et sa page contact

Comment ça marche ?

- standard téléphonique (messagerie en cas d'indisponibilité)
- accueil libre ou sur rendez vous lors des permanences
- visite à domicile possible après étude
- service gratuit, mis en place par les communautés de communes de Coligny, de Montrevel en Bresse, de Pont de Vaux, de Pont de Veyle et de Saint Trivier de Courtes, et co-financé par le Conseil Général et la CARSAT **Rhône-Alpes

Calendrier des réunions

Canton de	Coligny	Montrevel-en-Bresse	Pont de Vaux	Pont de Veyle	St Trivier de Courtes
Janvier	« habiter mieux », les aides financières pour améliorer le logement				
Mars	Conférence sur la mémoire		Audit de conduite	Atelier de découverte internet	
Avril	Atelier sur la mémoire				
Mai		Séance de code de la route expliquée	Conférence et atelier sur l'alimentation	Conférence sur la santé du pied.	
Juin	Conférence sur les chutes				
Septembre	Alzheimer : les prises en charge au quotidien et les aides pratiques				
Octobre	Conférences et ateliers sur le stress, le sommeil et le bien être				

Ces thèmes vous intéressent, vous souhaitez plus de renseignements ?
 Tél. : 04 74 30 78 24 • Page contacts du site : www.clicdespaysdebresse.org
 Mail : clicpaysdebresse@orange.fr

Les réunions sont gratuites et ouvertes à tous. Les ateliers se font sur inscription auprès du CLIC.

*centre local d'information et de coordination gérontologique
 **caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Re.P.A.S (Repas Portage Assistance Service)

Ou Portage de repas aux personnes âgées ou handicapées.

Président de l'association :
Dr Philippe CATHERINE

Siège de l'association :
Mairie de Saint-Etienne-du-Bois

Secrétariat permanence :
en matinée lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8 heures à 12 heures.
Tél. : 04 74 25 85 86
Mail : asso.repas@orange.fr

Responsable commune :
Christine MICHEL : 04 74 51 21 86

par elle-même de s'alimenter dans de bonnes conditions.

Mode d'emploi : lorsque vous utilisez le service pour la première fois, adressez-vous au responsable local de l'association qui viendra vous donner tous les renseignements concernant le fonctionnement du service. Le portage d'un repas chaud à domicile est proposé le midi, du lundi au vendredi. Possibilité de repas froid le week-end. Les repas sont préparés par la Maison des Pays de l'Ain et portés à domicile par une équipe de bénévoles.

Cette année, l'association a livré 17 095 repas soit une augmentation de 20% par rapport à l'exercice précédent. Les bénévoles ont parcouru 44 101 km (distribution dans 14 communes).

Rôle de l'Association : elle a pour but de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées lorsqu'elles n'ont pas la possibilité

Le prix du repas :
9 € le premier repas et 7,30 € pour le 2^{ème} repas.

Origine nom de Domsure.

Domsure à travers les siècles

L'orthographe du mot DOMSURE a beaucoup varié à travers les siècles. On le trouve écrit de maintes façons. L'étymologie, elle-même, est incertaine. Selon le document consulté, on pourra trouver deux origines différentes.

Certains pensent que DOMSURE a pris le nom de son Saint Patron : Saint Théodore, en latin : Dominus Theodorus dont DOMSURE serait la contraction. D'autres sources nous apprendront que chez les Celtes, Don signifiait hauteur, dune. Le mot DOMSURE désignerait donc le petit coteau sur lequel les religieux de Gigny ont construit notre église. Une terminaison latine, Ceurius, nous donnerait la fin du mot.

En 1250, notre village s'appelait Donceres. Il est devenu Doncieur en 1325, Donczuerro (1365), Donceurio (1408) et Donseuroz au 18^{ème} siècle. Il faut

savoir que DOMSURE s'est aussi écrit Dontzuerre, Donzeure, Donseure, Dompseure. Mais l'orthographe DOMPSURE a été la plus communément suivie par nos anciens curés et notaires.

Aujourd'hui, on écrit DOMSURE pour désigner notre petit village. Dans un siècle, l'orthographe aura peut-être encore changé. Qui sait ?

Les noms Villard, Villeneuve viennent du latin villa, mot qui signifiait primitivement une grange, un domaine. Le hameau du Nigda, anciennement Néquida, est ainsi nommé parce que ses habitants devaient payer annuellement une redevance d'un écu par foyer. Les hameaux de la Richardière, Leschaux, tirent leur nom des anciennes familles, les Richardier, les De Leschaud, qui habitaient dans la paroisse il y a plus de 400 ans. Vers l'an 1300, Charengat se nommait Chareinge. La poype de Villeneuve a donné son nom au hameau Miroton (monticule en langage local). Villeneuve s'appelait Villa Nova en 1272

L'Espérance Beaupont-Domsure

L'Espérance Beaupont-Domsure est une association d'éducation populaire regroupant les paroisses de Beaupont et de Domsure. L'association a pour but d'organiser des animations populaires et festives afin d'aider financièrement nos deux paroisses dans l'entretien matériel des deux églises et des salles paroissiales. Depuis sa création en 1973, des travaux importants ont été soutenus par l'association.

Chaque année, elle participe au Téléthon, mais également à des actions humanitaires ponctuelles.

- En 2005, reversement intégral du bénéfice du repas choucroute au profit des victimes du tsunami.

- En 2006, organisation d'un concert à l'église de Beaupont en faveur des orphelins du Congo.

- En 2009, soutien aux sinistrés de Haïti.

Chaque année l'association organise un repas choucroute à la salle des fêtes de Domsure le 3ème dimanche de janvier. En 2012, le repas aura lieu le 15 janvier à 12 heures.

Composition du bureau :

Président :	Guy MOREL Beaupont
Trésorier :	René PUTIN Pirajoux
Secrétaire :	Christine MICHEL Domsure

Musée de Brou

Parcours d'une banale plaque de four

La curiosité d'une cuisinière, au 19^{ème} siècle, fut récompensée par une découverte étonnante. Poussant un peu plus ses investigations et après avoir effectué un rapide nettoyage et procédé à un sérieux décapage, cette banale plaque délivra son secret pour le moins remarquable à plus d'un titre.

Sur le support qui était en cuivre, support rare et onéreux, était peint une iconographie à la fois curieuse et complexe associant Nativité et Passion du Christ.

Ce tableau rénové, encadré, fut offert par son propriétaire privé à la Paroisse pour être exposé à l'Eglise Saint Théodore de Domsure pour qu'il soit contemplé.

L'enfant Jésus tient la croix serrée contre son cœur tandis que des anges au-dessus de son berceau brandissent des lances, clous et tenailles. Au 16^{ème} siècle, les artistes aiment multiplier les signes qui préfigurent le martyr du Christ.

La vierge tendrement penchée sur son enfant, la présence de Saint Joseph derrière elle, les bergers à l'arrière-plan réveillés par l'étoile qui doit les guider jusqu'à Bethléem, sont les seuls éléments qui parlent de la Nativité du Christ.

L'Artiste a multiplié les signes avant-coureurs de la Naissance et de la Passion jusqu'à l'excès. Sa peinture semble inspirée de l'Artiste Allemand Adam Elsheimer (1578- 1610) auquel il emprunte une composition riche de personnages. Il joue sur les

contrastes d'ombre et de lumière, sur le dégradé subtil des plans, une lumière douce illumine les visages avec une gamme de couleurs restreinte.

Pour permettre de découvrir ces objets, mobiliers protégés au titre des Monuments Historiques, répartis dans les 46 communes du Département et chez des propriétaires privés ou des paroisses, toutes les œuvres furent rassemblées pour être exposées du 26 février au 29 Mai 2011 au Monastère Royal de Brou à Bourg-en-Bresse.

Cette exposition, intitulée « Trésors de l'Ain, objets d'art du Moyen âge au 20^{ème} siècle », qui fut organisée par la ville de Bourg-en-Bresse, le Centre des Monuments Nationaux et le Conseil Général de l'Ain, rencontra un vif succès.

Toutes ces œuvres peuvent être à nouveau découvertes dans leur résidence habituelle qu'elles ont retrouvée après l'exposition.



Nativité

La vie économique

EURL Dominique ARBAN

ARBAN
DESBORDES Plomberie sanitaire

électricité chauffage ventilation alarme
climatisation aspiration antenne TV
Solaire Aérothermie

04 74 51 16 24
Grosset 01270 DOMSURE



Siège Social Les Bruvères 01340 MALAPRETAY

SITE INTERNET www.arban-dominique.com

ADRESSE INTERNET dominique-arban@wanadoo.fr

S.A.R.L Patrick ARBAN et Fils

01340 JAYAT
Tél: 04.74.25.49.68
Fax: 04.74.30.87.85

01270 DOMSURE
Tél: 04.74.42.79.56
Fax: 04.74.42.79.57

Matériel Agricole, Climatisation.
Magasin libre service
Lubrifiant AGIP

E-mail: patrick@arban-agri.com
Site: www.arban-agri.com

PAYSAGISTE

Entretien Parcs et Jardins

DELAY-MOIRAUD

Tel : 04.74.51.27.41
Fax : 04.74.21.50.68

Lotissement les Noyers
01270 DOMSURE



Chez Nathaly RESTAURANT BAR

CUISINE FAMILIALE
Grenouilles fraîches
sur commande

01270 DOMSURE 04 74 51 26 37



Menuisier
Jean-Pierre JOUVE
Ebéniste

PORTES - FENETRES
VITRAGE ISOLANT
VOILETS ROULANTS
REVETEMENTS DE SOLS
MEUBLES
ESCALIETEUR

6, Rue Traversière
39160 SAINT-AMOUR
Tél.-Fax atelier **03 84 48 84 20**
App' **04 74 51 25 41**



MDSI INFORMATIQUE

Olivier MASSON

- Vente Matériel
- Logiciel
- Maintenance
- Formation-Services

MDSI sarl
Le Villard
01270 DOMSURE
email : o.masson@md-si.net
Tél. : 04 74 52 18 90
GSM : 06 68 70 35 01



RECEPTION...TRAITEUR
Domaine de la Rochère
01270 Domsure tel 0474512497



SCIRPE Société de Conception, Ingénierie & Réalisation Pour l'Épuration

Gérant : M. Philippe MICHEL

Siège social :
5 allée Alban Vistel
69 110 SAINTE FOY LES LYON

Etablissement secondaire :
Le Villard
01 270 DOMSURE



EURAUTO 2000
Carrosserie - Peinture
PL - VL - TP / Entretien VL :
Pneus, Vidange, Plaquettes...
Patrick VACLE

"Les Parizonnes" - 01270 DOMSURE
Tél. : 04 74 51 23 83


EQUIROUTE
TRANSPORT CHEVAUX

Louis Gherardi
06 42 01 97 01

Le Villard - 01270 Domsure
<http://equiroutel.jimdo.com/> - equiroute@laposte.net

En 1950,

la commune de Domsure était pourvue de :

- 2 épiceries : au Bourg et au Villard
- 2 forgerons : au Bourg et au Bourg dernier
- 1 tailleur au Bourg
- 3 couturières : au Bourg, au Bourg dernier et à Rivet
- 1 charron au Bourg dernier
- 2 menuisiers : à Arboz et au Villard
- 1 radio-électricien au Bourg
- 1 électricien au Bourg dernier
- 3 ouvriers charpentiers : au Bourg, au Villard et à Villeneuve
- 1 perruquier au Bourg
- 2 commerçants coquetiers au Villard
- 1 auberge au Villard
- 1 auberge - boulangerie - bureau de tabac au Bourg

Une cabine rurale téléphonique existait depuis 1921, et avait été transférée au Bourg en 1942, chez Mlle Burtin, couturière, également connue pour ses talents d'infirmière.

La vie agricole



Nom : Elevage Canin du Bois d'Anayork
Adresse : Manet
Téléphone : 03.84.48.74.61
Production : Chiens de races Yorkshire et Shih-Tzu
Nombre d'emplois : 1
Signe particulier : vente d'accessoires + aliment



Nom : Daniel Feniet
Adresse : Miroton
Production : Vaches allaitantes, taurillons, céréales
Nombre d'emplois : 2



Nom : Elevage Cunicole Lombard
Adresse : Le Village
Production : Lapin de chair
Nombre d'emplois : 2



Nom : Ferme Fantazy
Adresse : Arboz
Téléphone : 04.74.25.88.10 - 06.16.17.22.40
Production : Chèvres et chevaux pur-sang arabe et demi sang arabe
Nombre d'emplois : 2
Signe particulier : vente directe



Nom : GAEC de Champ Lotte
Adresse : Le Viatoux
Production : Vaches laitières
Nombre d'emplois : 2
Signe particulier : Lait à Comté



Nom : GAEC de Montoux
Adresse : Montoux
Production : Vaches laitières + cultures
Nombre d'emplois : 5



Nom : GAEC des Cours
Adresse : Les Cours
Production : Vaches laitières, veaux de lait « Bressous », taurillons, porcs, cultures
Nombre d'emplois : 7
Signe particulier : Robot de traite



Nom : Michel Coillard
Adresse : Le village
Téléphone : 06.77.33.36.08
Production : Apiculture
Nombre d'emplois : 1
Signe particulier : vente de miel en gros & au détail, vente de reines et d'essaims



Nom : SCEA ROBIN
Adresse : La Richardière
Production : Porcs, cultures, chèvres
Nombre d'emplois : 6
Signe particulier : porcs lourds et fabrication de fromages de chèvre en vente directe

Infos pratiques

Tarif Salles des Fêtes

• Habitants de la commune :	150 €
• Journée complémentaire :	50 €
• Habitants hors commune :	220 €
• Journée complémentaire :	80 €
• Restaurant de la commune :	80 €
• Sociétés communales et Intercommunales :	80 €
• Réceptions de courte durée :	40 €

*Gratuité de l'utilisation de la salle par le club du 3ème Age
pour ses réunions mensuelles*

Cimetière : Tarif des concessions

Concession de terrain de 2 m² :

- 30 ans : 100 €
- 50 ans : 200 €

Concession de case au Columbarium : case de 3 urnes maxi

- 15 ans : 250 €
- les noms des défunts pourront être inscrits aux frais des familles sur les cases
- dépôt de fleurs limité

Jardin du souvenir

- dispersion des cendres : 30 €
- pas de plaque, pas de dépôt de fleur



Réforme de l'administration territoriale de l'État dans l'Ain



DDT de l'Ain
 3, rue Bourgmayeur - BP 90410 - 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 74 45 62 37 • Fax 04 74 45 24 48
 www.ain.developpement-durable.gouv.fr • Mail : ddt@ain.gouv.fr



DDCS de l'Ain
 9, avenue de la Grenouillère - 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30
Tél. 04 74 32 55 00 • Fax 04 74 32 55 09
 Mail : ddc@ain.gouv.fr



DDPP de l'Ain
 33, avenue du Mail - 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h15
Tél. 04 74 42 09 00 • Fax 04 74 42 09 60
Permanence consommateurs : 04 74 42 09 01
 Mail : ddpp@ain.gouv.fr

Adresses utiles

GENDARMERIE

17 ou 112
04 74 30 83 55
349, Avenue de MACON - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

SAMU

15 ou 112

POMPIERS

18 ou 112

CENTRE ANTI POISON

LYON 04 72 11 69 11
GRENOBLE 04 76 76 56 46

SIDA INFOS SERVICE

0 800 840 800

DON DU SANG

Coligny et Région :
Jacky PETITJEAN 04 74 30 16 09

TRESORERIE

0810 201 201
Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

SOGEDO

03 84 48 83 37
Dépannage hors heures de bureau 03 84 70 68 86
Centre de ST AMOUR 32 Rue de la Brèche 39160 ST AMOUR

EDF

Service Clients : TSA 62222 LYON CEDEX 20
Mon compte sur serveur vocal :
0 800 123 333
Mon contrat, ma facture,
mon déménagement :
09 69 39 33 05
Dépannage électricité :
09 726 750 01

ASSISTANTES SOCIALES

CPAM : Mme BELMADANI 04 74 25 40 88
MSA : Mme FELIX 04 74 30 72 86
Point d'Accueil Solidarité : 04 74 25 40 88
27 Rue FERRACHAT - 01340 MONTREVEL EN BRESSE
Maison Départementale de la Solidarité Bresse :
04 74 25 68 00
52 Grande Rue BP 46 - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

CLIC

Communauté de Communes
de St TRIVIER DE COURTES
04 74 30 78 24

AIN DOMICILE SERVICES

Foyer Beau Soleil 01851 MARBOZ
04 74 42 02 14

ADMR

646 Rue Centrale 01370 ST ETIENNE DU BOIS
04 74 25 85 37

ADAPA

Mme Maryline SOUPE DIT DUBOIS
16, rue de la Gare - 01370 ST ETIENNE DU BOIS
Tél. : 04 74 24 57 78 / Fax : 04 74 22 09 47
m.soupe-dit-dubois@adapa01.com
Permanences :
Au bureau de St Etienne du Bois
le jeudi de 14h à 15h30
Mairie de Coligny
les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 15h30

CAF DE L'AIN

0 810 25 01 10
4, rue Aristide Briand - 01014 BOURG-EN-BRESSE Cedex
04 74 45 60 33 - Fax 04 74 45 60 38
E-mail. :
action-sociale.cafbourg-en-b@caf.cnafmail.fr
Site internet : www.caf.fr

CORRESPONDANCE DE PRESSE

Mme SEZIA Stéphanie
LE VILLARD 01270 DOMSURE
04 74 24 83 55 - 06 03 06 83 58
E-mail : sezia@hotmail.fr



Où a été prise cette photo ?

Réponse lors de l'apéritif offert par la municipalité le samedi de la fête patronale (5 mai 2012).

